



Projet provisoire « Histoire des Arts au collège Alpilles Durance »

L'histoire des arts est un enseignement de culture artistique partagée. Il concerne tous les élèves, il est porté par tous les enseignants. Il convoque tous les arts.

L'enseignement de l'histoire des arts sera pensé sur les 4 années de collège. Il sera organisé en fonction d'entrées thématiques ou chronologiques définies par les équipes éducatives de chaque niveau. Il doit cependant faire place à la liberté et à l'imagination.

Chaque professeur prendra la peine d'indiquer sur le document « objectifs de l'année » les sujets qu'il envisage d'aborder en histoire des arts afin que tout le monde soit informé de ce qui se fait.

Le site Internet de l'établissement comporte une rubrique « histoire des arts » avec les 4 niveaux d'enseignement. Cela permettra aux professeurs de mettre en ligne les informations et les liens nécessaires à la recherche des élèves.

Cet enseignement sera évalué en fin de classe de 3°. Cette évaluation sera organisée par l'équipe éducative qui pourra inviter des intervenants extérieurs. Chaque élève présentera oralement un support papier ou un support informatique.

Niveau 6°

Objectifs : découvrir la liberté de l'artiste, et découvrir la liberté de penser.

Entrée thématique : arts, mythe et religion.

Entrée chronologique : avant le IX siècle.

Les élèves s'appuieront sur un support papier (classeur fin) qui sera utilisé en 5° et 4° comme cahier d'IDD.

Niveau 5°

Entrée chronologique, du IX au XVII siècle.

Les élèves auront à traiter 2 IDD avec des sujets abordant l'histoire des arts. Ils utiliseront à cette occasion comme carnet de bord le cahier de 6°. Ils utiliseront également un support informatique (clé USB) pour la présentation de leur oral en fin d'IDD. Le cahier servira également de support pour les thèmes abordés en classe.



Niveau 4°

Entrées thématiques : les 7 formes d'arts, l'Europe.

L'entrée chronologique reste à fixer.

Les élèves aborderont l'histoire des arts au travers des IDD. Le support sera papier (carnet de bord) et informatique (vidéo).

Un IDD théâtre étudiera plus spécifiquement l'histoire du théâtre.

Niveau 3°

Entrée thématique : arts, État et pouvoir.

Support numérique en 2011, puis papier et numérique les années suivantes.

Il s'agit de l'année de l'évaluation. Les élèves seront par groupes de 2 ou 3 (ou seuls). Ils présenteront leur cursus de l'histoire des arts sur l'année de 3° en 2011 et les années de leur cursus d'histoire des arts les années suivantes.

Une évaluation formative sera organisée lors du 2° trimestre. L'évaluation finale fera intervenir un jury comprenant un professeur de musique ou d'arts plastiques ou d'histoire géographie.

Pour en savoir plus :

<http://eduscol.education.fr/cid45674/enseignement-de-l-histoire-des-arts-a-l-ecole-au-college-et-au-lycee.html>